

TROUSSEAU DES ELEVES INTERNES

Matériel fournis par le lycée :

Les élèves internes sont responsables du matériel/mobilier mis à leur disposition.

- Un lit 90/190 ou 90/200
- Une couverture ininflammable
- Une armoire avec chevet intégré
- Des bureaux à disposition dans les chambres
- Kit de nettoyage

Matériel à apporter par les élèves internes :

- Un oreiller et une taie
- Une alèse protège matelas
- Des draps qui devront être changés tous les 15 jours.
- Une couette ininflammable (sac de couchage non autorisé)
- Du linge de toilette en quantité suffisante
- Un peignoir
- Une paire de pantoufles
- Des cintres
- Un sac à linge sale
- Une trousse de toilette et le matériel de toilette usuel
- Une lampe de chevet
- Un cadenas (de taille moyenne)

Le lycée n'assurant pas le blanchissage, les élèves devront emporter le linge sale toute les semaines et leur couchage devra être changé tous les 15 jours.